

SAINT-PROUANT



SAINT-PROUANT

INFOS

AVRIL 2021

LE BUDGET DANS NOTRE COMMUNE

Il y a un an nous étions confinés pour la première fois. Situation totalement inédite. Nous étions nombreux à penser que ce n'était qu'une mauvaise passe. Il n'en est rien, au moment d'écrire cette info communale, la situation se dégrade à nouveau et nous voilà confiné pour la 3^{ème} fois. Nous espérons que les mesures prises avec l'accélération de la vaccination nous permettront de retrouver une vie quasi normale le plus tôt possible, dès cet été je l'espère.

Dans ce contexte, la mairie reste ouverte. Nous assurons la continuité des services auprès de vous (état civil, urbanisme, sacs jaunes...). Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilise auprès des personnes les plus fragiles. La Communauté de Communes du Pays de Chantonay accompagne les entreprises. Nous soutenons nos associations. Nous avons apporté notre aide technique et financière pour créer et aménager de nouveaux sentiers de randonnées et rendre ainsi nos moments (limités) de détente en plein air plus agréables. Nous poursuivons dans ce sens en 2021 avec de nouveaux jeux à la Bourroche et la création d'un city stade.

Dès que les conditions le permettront, une réunion publique sera organisée pour vous présenter le projet « Nouveau cœur de Bourg », en cours de validation à ce jour.

Yannick Soulard,
Maire de SAINT-PROUANT



Le conseil municipal vient d'approuver les comptes 2020 et de voter le budget pour 2021.

Le fonctionnement 2020

L'excédent 2020 (hors amortissements) est de 294 300 €. Il diminue de 30 000 € par rapport à 2019 (324 200 €). La moyenne des 6 années précédentes est de 320 000 €. Il faut remonter à 2008 pour retrouver un niveau aussi faible.

L'explication principale de cette baisse est « la Covid 2019 », évaluée à 25 000 € :

- Diminution des locations de salles (Forêt et Petit Lundi) : 16 000 €,
- Remboursements d'arrhes suite aux annulations de locations de salles : 4 000 €,
- Achats de masques, gel et désinfections de chantier : 5 000 €.

Nous enregistrons également en 2021 des augmentations importantes de grosses réparations sur le matériel et sur les bâtiments.

Le fonctionnement 2021

Nous espérons tous un retour à une vie la plus normale possible, néanmoins par prudence nous n'inscrivons pas de recettes de location de salles en 2021.

Notre budget fonctionnement 2021 connaît une évolution importante, puisque nous reprenons à notre compte le service de la restauration scolaire le 1^{er} septembre prochain suite à la décision de l'arrêt par Familles Rurales.

La réforme de la taxe d'habitation (suppression définitive pour tous en 2023) diminue nos marges de manœuvre.

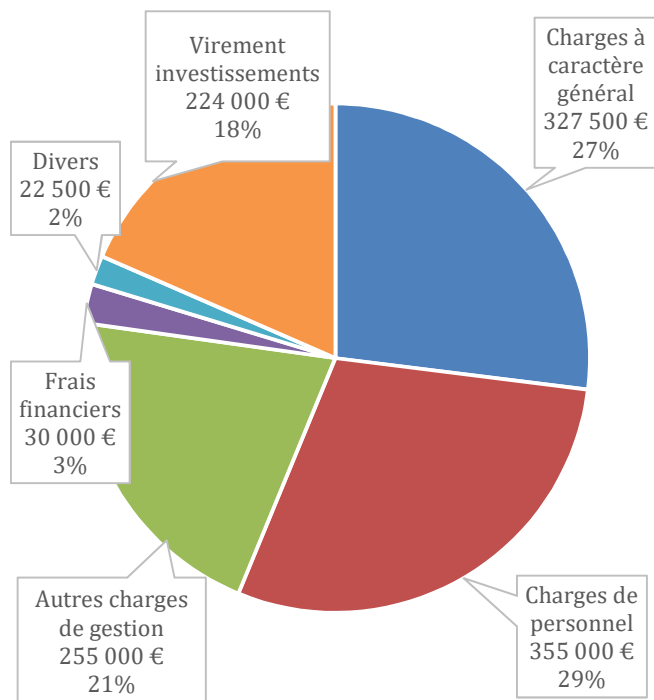
Nous avons commencé à conforter et développer les services à la personne avec le cabinet infirmier, les ostéopathes et nous allons demain poursuivre en y rajoutant les commerces (épicerie...).

Nous développons des projets de loisirs et détente pour tous (sentiers de randonnées, nouveaux jeux à la Bourroche, City stade...).

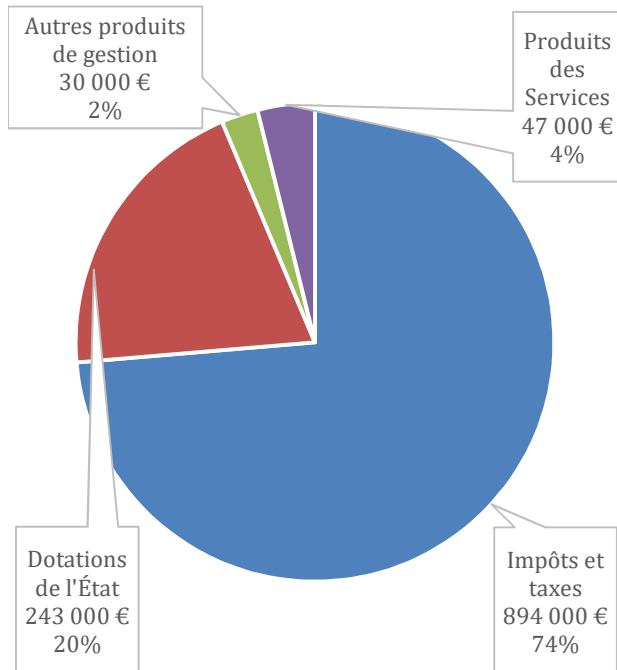
Pour conserver notre capacité d'autofinancement et faire face à nos engagements, nous avons décidé d'augmenter les impôts fonciers bâti de 1,31%. Cette augmentation sera en moyenne de 20 €/habitation.

Budget fonctionnement 2021

• Dépenses : 1 214 000 €



• Recettes : 1 214 000 €



Subventions des associations

Amicale Laïque.....	850 €
Amicale Résidents EHPAD « Les Érables »	150 €
Basket St-Prouant Monsireigne.....	1 035 €
BMP FC.....	1 230 €
Brin d'Éveil (assoc. Assistantes Maternelles).....	150 €
C.C.A.S.....	1 600 €
Club des Aînés	150 €
Comité des Loisirs : + 500 € cyclo-cross.....	150 €
Diane Gauloise	150 €
Ecole de Musique	900 €
F. Rurales - Pré-ados	3 500 €
F. Rurales - Garderie + CLSH	25 600 €
F. Rurales - Restaurant scolaire	32 465 €
F. Rurales Les Herbiers - Tps scolaire	540 €
F. Rurales Bords de Sèvre - Tps scolaire	84 €
Feux de l'été : + 1 500 € festival	150 €
Foyer des Jeunes.....	450 €
Saint-Prouant Accueil.....	150 €
Tennis Club Prouantais.....	150 €
UNC / AFN / SDF.....	150 €
Tennis de Table des Monts et Vallées.....	150 €
ADILE.....	50 €
C.A.U.E.....	40 €
GDON	50 €
Maison des Associations de la Vendée	300 €
RASED	122 €

Investissement 2020

Les dépenses d'investissement en 2020 sont de **1 752 000 € (TTC)**. Ces montants correspondent principalement aux projets du restaurant scolaire, de la mairie et des locaux associatifs, étalés sur 2019 et 2020 et se terminent en 2021.

Au final, après déduction des subventions obtenues et remboursement de la TVA, le reste à charge pour la commune sur ces projets est de :

- **524 485 € pour le restaurant scolaire** d'une surface totale de 420 m² dont un agrandissement de 190 m² et la rénovation complète de 240 m² existants.
- **250 227 € pour la nouvelle mairie** au n° 1 rue Georges Clemenceau avec la rénovation complète d'une ancienne maison de 285 m².
- **60 866 € pour les locaux associatifs (l'ancienne mairie)** avec un agrandissement 30 m² et la rénovation intérieure.

Pour compléter, en 2020, en bâtiments ce sont **15 600 €** de dépenses pour l'aménagement du cabinet d'Ostéopathie, refaire la toiture et réaménager le local pétanque.

Pour **La voirie et l'environnement** ce sont **63 740 €** de dépenses. Ils correspondent aux aménagements du rond-point Auguste Blanchard, des réparations sur le réseau d'eau pluviale et l'amélioration de sentiers piétonniers.

Pour le reste, **44 760 €**, il s'agit principalement des effacements de réseaux pour l'arrivée de la Fibre optique, du mobilier et matériel pour le restaurant scolaire, d'équipements informatiques.

Après les investissements importants dans les infrastructures, place en 2021 aux améliorations de notre cadre de vie.

Investissements 2021,

Voirie, 150 000 € :

- Entrée de bourg route de Mouchamps, bordures, trottoirs en enrobé
- Réfection du plateau rue de l'Océan (côté boulangerie)
- Entrée de bourg route de Monsireigne, bordures
- Sécurisation cheminement piétonnier rue des Grands Montains
- Création d'un cheminement piétonnier rue du Grand Lay après busage du fossé
- Réfection en bicouche de certaines portions de route dans les villages, curage de fossés et création d'accès aux parcelles

Bâtiments, 60 000 € :

- Solde des travaux pour le restaurant scolaire, locaux associatifs et mairie
- Toiture bibliothèque et zinguerie

Environnement, Equipements de sports et de loisirs, 150 000 € :

- Création d'un City Stade dans l'espace entre le parking du Chétif Patis et le parking de la salle de la Forêt
- Réfection complète de l'installation pour l'éclairage du terrain d'entraînement (foot), devenue dangereuse et plus aux normes électriques actuelles.
- Aménagement de nouveaux jeux à la Bourroche,
- Plantation de haies bocagères.

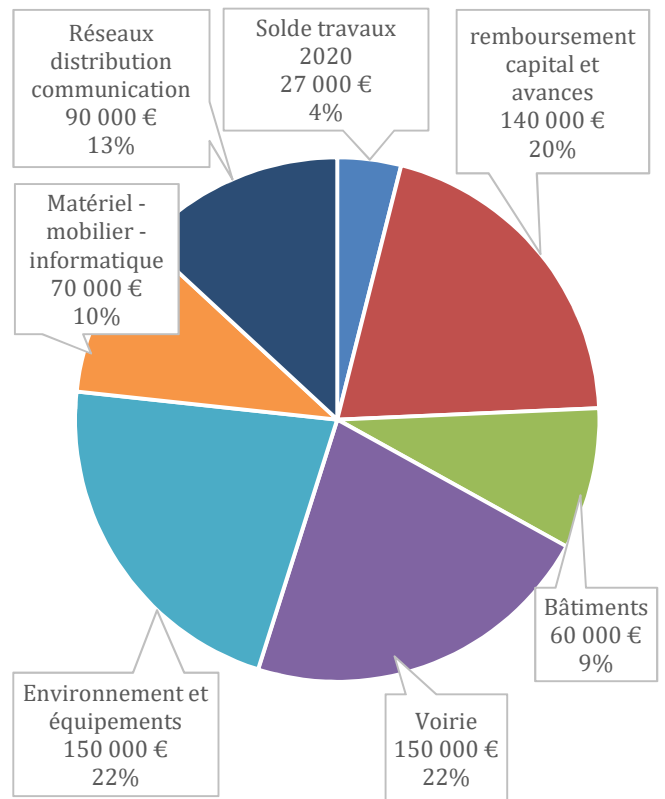
Matériels, mobilier, informatique, 70 000 €

- Acquisition d'une nouvelle tondeuse mulching en remplacement de la Kubota
- Renouvellement des photocopieurs (fin de contrat 5 ans)
- Acquisition de mobilier et d'informatique pour la mairie, la salle des associations et l'école publique

Réseaux de distribution, Communication et Divers autres, 90 000 €

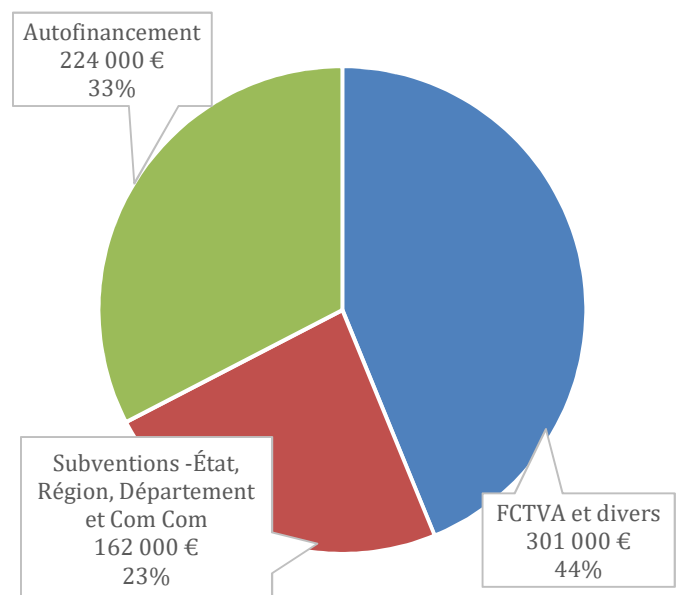
- Effacement des réseaux électrique pour l'arrivée de la Fibre Optique
- Extension des réseaux électrique, eau potable, eaux usées rue des Plantes
- Renouvellement poteaux incendie
- Eclairage d'un arrêt de Bus à La Légerie (mât solaire)
- Signalétique des bâtiments publics mairie, locaux associatifs, Garderie
- Réfection du monument aux morts

• Dépenses : 687 000 €



Pour financer les projets 2021

• Recettes : 687 000 €



Yannick Soulard,
Maire de SAINT-PROUANT

Infos utiles

Bibliothèque municipale

- Horaires : mercredi et samedi de 10 h 30 à 12 h pour l'emprunt de livres et de DVD.
- Nouveauté : emprunt livre CD audio.
- Consultation du site du réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay, pour plus d'informations (nouveautés – nos actualités - prêt de jeux de société - e-médi@) : bibliothèques.cc-paysdechantonay.fr

Transport scolaire

Les inscriptions en ligne seront ouvertes pour l'abonnement 2021-2022 à partir du 7 juin jusqu'à fin juillet 2021 :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/inscriptions-aux-transports-scolaires>.

La carte doit être conservée d'une année à l'autre.

Plateforme des déchets verts

Horaires d'été (de mars à octobre)

- lundi/samedi : 9h00-18h00,
- mercredi/vendredi : 14h00-18h00

Soyez vigilants dans le tri des déchets verts pour garantir un compost de qualité.

Manifestations

Agenda des manifestations

Vu le contexte actuel, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les manifestations à Saint-Prouant. Merci de vous référer au site Internet : www.saintprouant.fr

Commémoration du 8 mai

La cérémonie aura lieu au monument aux Morts à 11 h 30

Celle-ci sera limitée à 6 personnes maximum.

Élections Départementales et Régionales

13 et 20 juin 2021 – 8 h à 18 h

Restaurant scolaire « Albert Puaud » (derrière église)

Pensez à apporter :

- ✓ **Une pièce d'identité :**
 - o Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
 - o Permis de conduire (y compris permis « rose »),
 - o Autres pièces d'identité (mentionnées à l'arrêté du 16/11/2018 en application des articles R. 5, R. 6 et R. 60 du code électoral).

- ✓ **vosre carte électorale**

État Civil

NAISSANCE

16 naissances en 2020

- 20.01.21 Owen BEURAIN, 4 rue des Meuniers
- 04.03.21 Mélody HORDEQUIN, 8 rue du Dr Bonnenfant
- 24.03.21 Zélie HOUPERT, 5 rue du Dr Bonnenfant

MARIAGE

1 mariage en 2020

DÉCÈS

21 décès en 2020

- 19.01.21 Marie Noële BIZON, née CHEVALLEREAU, 19 rue du Grand Lay
- 08.02.21 Georges DRAPEAU, 19 rue du Grand Lay
- 30.03.21 Lise THABAULT, née SOURISSEAU, 14 La Roche Batiot
- 02.04.21 André BIRONNEAU, 19 rue du Grand Lay

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée
- Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- Eviter de se toucher le visage
- Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

MAIRIE - 1 rue Georges Clemenceau - 85110 Saint-Prouant

Tél. 02.51.66.40.60 – Email : mairie@saintprouant.fr

www.saintprouant.fr

* I P N S *